

Les différents types d'extincteurs et leur utilisation

Rappel des obligations :

Des moyens de lutte contre l'incendie doivent être prévus dans les exploitations pour maîtriser rapidement et efficacement tout commencement d'incendie. Il est préconisé au moins un extincteur portatif à eau pulvérisée de 6 litres au minimum pour 200 m² de plancher avec un extincteur minimum par niveau). Les engins agricoles (tracteurs, moissonneuse ...) doivent également être équipés d'un extincteur.

Les extincteurs doivent être vérifiés annuellement par une société spécialisée.

Plusieurs types d'extincteurs existent afin de lutter contre différentes sortes de flammes.

Dans le feu de l'action il est souvent compliqué de savoir quel extincteur utilisé en fonction de la situation et du type de feu.

Faisons le point sur l'utilisation de chaque type d'extincteur.

Il existe 4 grandes classes ou catégories pour les extincteurs : A, B, C et D. Ces classes définissent le type d'incendie (le combustible à l'origine des flammes) ciblé par l'extincteur.

Classe A

Cible incendies de type secs (ex : bois, papier, tissu, plastique, carton...)

Classe B

Cible incendies de type gras avec liquides (ex : alcools, essence, solvant, plastiques, graisses, goudrons, vernis, huile, peinture...)

Classe C

Cible incendies de type gazeux (ex : propane, butane, méthane, l'acétylène, gaz...) naturel

Classe D

Cible incendies de type dit de métaux (ex : limaille de fer, le phosphore, la poudre d'aluminium, la poudre de magnésium, sodium, titane...)

Pour plus de polyvalence nous vous conseillons de vous équiper en extincteur ABC.

Comment choisir son extincteur ?

Extincteur à eau

Eteint les feux secs de classe A et B uniquement. Attention, additif irritant pour le corps (corrosif).

Ne pas utiliser sur des appareils électriques.

Extincteur à poudre

Eteint les feux de Classe A, B et C.

Cet extincteur souffle la flamme par une réaction chimique. L'extincteur à poudre est souvent choisi pour la protection d'une habitation. C'est d'ailleurs le plus polyvalent et le plus rapide à éteindre les feux. Attention la poudre est abrasive, elle s'incruste partout et cause des dommages.

Il peut être utilisé sur des appareils électriques.

Extincteur au dioxyde de Carbone (CO₂)

Eteint les feux de classe B et C (Inefficace sur feu de classe A).

Cet extincteur fonctionne par assèchement de l'air ambiant. Efficace seulement contre les petits feux ou feux naissants. Il préserve les installations électriques.

Bien tenir l'extincteur par la poignée isolante afin d'éviter des gelures. Le gaz dégagé par l'extincteur est glacial, il peut provoquer des gelures.

Extincteur à mousse

Eteint les incendies de classe A et B.

La mousse résulte d'une réaction chimique entre : l'air extérieur, l'eau et l'émulseur contenu dans l'extincteur. Attention, additif irritant pour le corps (corrosif).

Ne pas utiliser sur les appareils électriques.

La FDSEA 77 est en partenariat avec la société FECIS qui vous permet de vous équiper en extincteur à des prix préférentiels mais ils sont également habilités pour la vérification périodique annuelle de vos équipements incendie.